

**Dossier d'appel
de cotisations
- 2010 -**

Nom du groupe	Coordonnées du Président (Nom, prénom, adresse, tél. fax, mail, portable)	Coordonnées de l'animateur ou conseiller (Nom, prénom, adresse, tél. fax, mail, portable)

Dénomination de la Fédération Départementale ou de l'Association :
.....

Adresse :
.....

► Déclare adhérer à la Fédération Nationale des GEDA, sur la base de

Vous êtes	Nombre de groupes	Montant
Une fédération regroupant moins de 10 groupes		2 068 €
Une fédération regroupant 10 à 19 groupes		2 585 €
Une fédération regroupant 20 groupes ou +		3 102 €

Rayer les mentions inutiles, et préciser le nombre exact de groupes de votre Fédération Départementale.

► Règle la somme de par chèque N°

(Merci d'établir le chèque à l'ordre de la FNGEDA)

Dossier à retourner, complété avec votre règlement
à FNGEDA - TRAME, 6 rue de La Rochefoucauld 75009 PARIS
AVANT LE 30 MARS 2010

**Merci de joindre les coordonnées des membres du conseil
d'administration de la FDGEDA.**

Ils reçoivent aussi le Journal de TRAME

Merci de nous préciser également les adresses Email

Fait le à Nom du Président :

Signature :

Le contrat d'adhésion

Le terme « adhérent » désigne la structure qui adhère à la FNGEDA : FDGEDA ou autre organisme fédératif départemental, ou groupe isolé.

La cotisation :

La cotisation manifeste l'adhésion au projet de la FNGEDA dans sa globalité : adhésion aux valeurs, aux objectifs, au plan d'action de la FNGEDA et au contenu du contrat d'adhésion.

Pour les Fédérations départementales, le montant de la cotisation dépend du nombre de groupes de développement déclarés : il s'agit des groupes auxquels adhèrent les agriculteurs, et non des petites régions, ou autres regroupements de groupes. L'adhésion d'une FDGEDA donne à chacun des groupes qu'elle déclare l'accès aux prestations de la FNGEDA.

Lors du renouvellement de l'adhésion annuelle, la FDGEDA transmet les coordonnées de ses groupes et de leurs responsables (président et conseiller) afin qu'ils reçoivent les informations de la FNGEDA.

De même toute structure adhérente transmet à la Fngeda les coordonnées des membres de son CA, afin qu'ils soient destinataires des informations nationales.

Chaque année, lors de l'AG, les membres de la Fngeda décident du montant de la cotisation pour l'année suivante.

Éléments du contrat d'adhésion

L'adhérent a accès à des prestations

- Tarif adhérents sur les interventions des ingénieurs Trame
- Tarif adhérents pour les actions organisées par la Fngeda et par Trame : 3 j des présidents, congrès, etc ...
- Toute Fdgeda adhérente bénéficie de l'appui d'un ingénieur référent pour l'émergence et la mise en œuvre de projets d'action collective

L'adhérent est acteur du réseau

- Participation aux groupes thématiques de Trame
- Le journal de Trame est adressé, tous les trimestres, aux administrateurs et animateurs départementaux ainsi qu'aux présidents et animateurs des groupes

L'adhérent est décideur

Chaque région désigne ses représentants au CA de la FNGEDA

L'adhérent s'engage à

- Déclarer l'intégralité de ses groupes adhérents
- Régler la totalité de sa cotisation dans les délais
- Tenir la Fngeda informée de toutes ses activités susceptibles d'enrichir le répertoire national des actions collectives, le journal de Trame, le site internet en lui transmettant en particulier : les actions innovantes réalisées, ainsi que les coordonnées pilotes de ces actions, mais également les bulletins fédératifs, rapports d'activités, ...

Listing des groupes adhérents

Département :

Dénomination de la Fédération départementale :

Apporte les modifications suivantes par rapport au listing envoyé en 2009

Coordonnées de son Président (Nom, prénom, adresse, tél. fax, mail, portable)	Coordonnées de l'animateur ou du conseiller (Nom, prénom, adresse, tél. fax, mail, portable)

Les groupes déclarés : (changement à apporter pour 2010)

Nom du groupe	Coordonnées du Président (Nom, prénom, adresse, tél. fax, mail, portable)	Coordonnées de l'animateur ou conseiller (Nom, prénom, adresse, tél. fax, mail, portable)